



Direction du CCAS - Gestion budgétaire - CCAS

DELIBERATION N° 2026.06.20 **du Conseil d'Administration du 23 juin 2026**

Etat du réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) **budget annexe EOLE** **Exercice budgétaire 2025**

Date de la convocation : 15 juin 2026

Nombre d'Administrateurs : 17

Secrétaire de séance : Marie-Agnès AMABILE

La Vice Présidente : Mme Marie-Pascale BONNEFONT

Sont présents :

Mme Isabelle KIRSCH, M. Bernard DE GONNEVILLE, Mme Marie-Agnes AMABILE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Christine CHARMEIL, Mme Muriel VAISLIC, Mme Marie-Annick COMPAGNION, Mme Anne CORMIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Alain BERNIER.

Absents excusés:

M. François DARCHIS, M. Jean-Pierre CHEVANNIER, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. François DE MAZIERES, M. Michel RENAUT, M. Geoffrey LANDRAIN.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 - EPRD

Vu la délibération n°2024.12.57 du 17 décembre 2024 relative à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM 2025-2029) entre le CCAS de Versailles et le Conseil départemental des Yvelines,

Vu la signature du contrat pluriannuel d'Objectifs et de moyens (CPOM) 2025-2029 le 19 décembre 2024,

Vu la délibération n°2025.03.16 du 27 mars 2025 relative à l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) de l'exercice 2025,

Vu la délibération n°2025.06.23 du 5 juin 2025 relative à la décision modificative n°1 du budget annexe EOLE,

Vu la délibération n°2025.10.31 du 7 octobre 2025 relative à la décision modificative n°2 du budget annexe EOLE,

Considérant la conformité entre l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) 2025 et le compte de gestion de l'exercice 2025,

Madame la Vice-Présidente expose :

Etabli en fin d'exercice, l'ERRD retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année, en les mettant en regard des prévisions budgétaires inscrites dans l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD).

Le détail des charges et des produits figurant au compte de résultat ainsi que le détail des emplois et des ressources figurant dans le tableau de financement est présenté dans le rapport d'activité et le document comptable joints. Ces documents offrent une vision de l'exécution budgétaire et de la situation financière de l'établissement pour l'exercice concerné.

L'exposé de Madame la Vice-Présidente entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

- 1) d'approuver l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) de l'exercice 2025 du budget EOLE tel qu'il figure dans le document comptable joint et d'arrêter les résultats tels que résumés dans les tableaux ci-après :

Compte de résultat		
Total des produits		2 686 277,86
Total des charges	-	2 623 139,13
Excédent	=	63 138,73

Tableau de passage des résultats à la CAF		
Excédent net de l'exercice		63 138,73
Compte 68 - Dotations aux amortissements et dotations aux provisions	+	124 329,71
Compte 78 - Reprises sur amortissements	-	
Compte 675 - VNC des éléments d'actif cédés	+	
Compte 775 - Produits des cessions d'éléments d'actif	-	
Compte 777 : Quote-art des subventions d'investissement virées au résultat	-	12 622,73
Capacité d'autofinancement (CAF)	=	174 845,71

Tableau de financement		
capacité d'autofinancement (CAF)		174 845,71
Total des ressources	+	4 297,85
Total des emplois	-	136 573,81
Apport au fonds de roulement	=	42 569,75

Madame la Vice-Présidente soumet ce projet de délibération au vote du Conseil d'Administration

Nombre de présents : 11

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 11 voix

